

Conditions générales

Les compagnies doivent venir avec leur régisseur. Un accueil technique sera effectué le premier jour et un état des lieux au jour du départ.

Les compagnies s'engagent au respect du matériel et des lieux. Une convention sera établie en ce sens.

Un acompte est demandé pour la réservation.

Venir à la Ferme-Théâtre

Par la RN 141, entre Jarnac et Angoulême, la Ferme-Théâtre se situe au hameau de Malvieille.

L'accès au parking se fait par la RN 141 (au niveau des panneaux d'information de la Compagnie en bord de route, à droite en venant d'Angoulême, à gauche en venant de Jarnac).

Tarifs

Nous contacter

Contacts

Tél. 05 45 66 22 45

theatreenaction16@gmail.com

Toute l'actualité de la compagnie sur le site
www.theatre-en-action.org
et sur Facebook.com

Ferme-Théâtre de Malvieille

Accueils
Résidences
de création

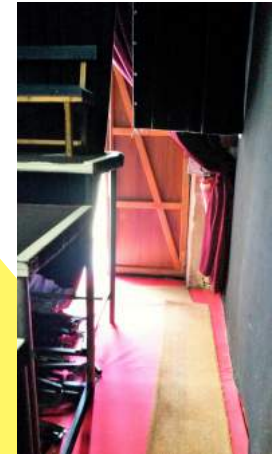


Ferme-théâtre - Le Cluzeau
Malvieille - 16290 Moulidars

Résidences de création à la ferme-théâtre de Malvieille

Bienvenue !

La ferme-théâtre de Malvieille à Moulidars est le lieu de fabrication de la compagnie Théâtre en Action. Elle y crée ses propres spectacles qui partent ensuite en tournée. C'est aussi un théâtre de poche de 50 places ouvert au public, un lieu convivial de proximité où sont proposés régulièrement des temps de découvertes d'auteurs contemporains, de poètes ou de chanteurs sous forme d'une programmation de saison et lors d'un festival estival de 3 jours "Festiferme".



Les compagnies et artistes qui recherchent un lieu équipé et le calme de la campagne trouveront à la ferme-théâtre un espace propice à leur créativité.

L'accueil de compagnies et de formations musicales comprend les prestations suivantes :

- **Une salle de spectacle gradinée** avec plateau de plain pied de 6mx6m et 4,5 m de hauteur, équipé en son et lumière.
- **L'espace de la cour** devant le théâtre
- **Une salle dite Foyer** de 4mx5m pour répétition, accueil ou prise de repas
- **Une cuisine d'été**, des sanitaires (douche, WC)
- **Un mobil-home** (capacité 4 personnes/de mai à septembre)
- les salles sont accessibles sans restriction d'horaires
- **un accueil technique** de 2h pour la prise en charge du matériel le 1er jour de la résidence et de dernier jour avec l'état des lieux.

Les repas ne sont pas compris



Espace technique



La salle du Foyer



La salle de spectacle